



L'emploi agricole en Alsace : entre continuité et changement

L'emploi agricole change de visage en 10 ans.

Les effectifs baissent de 15% du fait de la diminution de la main d'œuvre familiale. En même temps, la contribution des actifs non familiaux permanents ou saisonniers s'accroît.

Les grandes exploitations sont aujourd'hui le premier employeur des actifs agricoles alsaciens.

La formation des responsables d'exploitation est en nette progression.

Parallèlement, la pluriactivité demeure très présente en Alsace et augmente de 5 points. Elle concerne près de la moitié des petites et moyennes structures et majoritairement les grandes cultures et la viticulture, principaux secteurs d'emploi de la région.

L'agriculture alsacienne représente 2,86% des actifs agricoles permanents français en 2010 et 1,5% des emplois de la région. Avec 27 612 emplois permanents au dernier recensement contre 32 793 en 2000, elle connaît une baisse de 15% de ses effectifs. Cette diminution est inférieure au taux de disparition des exploitations alsaciennes en 10 ans (-20%) et à l'évolution nationale des emplois agricoles et des exploitations (-26%).

L'emploi familial demeure essentiel avec 89,4% des effectifs permanents (84% au niveau national). Les chefs d'exploitation confortent leur position de pilier de la main-d'œuvre familiale avec 61,9% (57,1% en 2000). A l'opposé, la part des conjoints non coexploitants et des autres actifs familiaux baisse. Au cours de la dernière décennie, le recours à l'emploi salarié, au sein de la famille et en dehors, a progressé. Ainsi, en 2010, 2 829 emplois permanents sont assurés par des salariés hors famille soit 143 personnes de plus qu'en 2000.

L'activité agricole est mesurée en Unités de travail annuel (UTA)

correspondant à des équivalents temps plein. En 2010, 16 767 UTA ont été nécessaires à l'activité agricole soit -11% en 10 ans (- 21% pour la France). Au dernier recensement, 72,1% des UTA sont d'origine familiale ; celles des chefs et coexploitants correspondant à 50,7% et celles fournies par le reste de la famille à 21,4% soit respectivement -0,8 et -5 points par rapport à 2000.

Par ailleurs, les salariés hors famille correspondent à 2 348 UTA (+ 5%) contribuant à hauteur de 14% aux UTA totales. De plus, l'emploi de travailleurs saisonniers semble se développer, l'activité agricole ayant eu recours à 2 113 UTA en 2010, en progression de 15% sur la dernière période intercensitaire.

Autre évolution à noter au cours de la dernière décennie : le recours plus fréquent aux services des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) et des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA). Encore relativement marginal, ce type de structure a fourni quelques 211 UTA en 2010 contre 124 en 2000.

Le travail agricole en Alsace

Nombre de personnes	
Main-d'Oeuvre permanente 27 612 dont 4 501 salariés (32 625 dont 4 054 salariés)	
Conjoints non co-exploitants 5 340 personnes (6 993)	Salariés 689 (771)
Autres membres de la famille 4 728 personnes (5 800)	Salariés 397 (272)
Chefs et coexploitants 14 715 personnes (17 146)	586 (325) salariés
	Salariés permanents hors cadre familial 2 829 personnes (2 686)
Main-d'oeuvre familiale 24 783 (29 939) personnes dont 1 672 (1 368) salariés	
Main-d'oeuvre permanente salariée 4 501 (4 054) (données 2000)	

Unité de Travail Annuel (UTA)	
Volume total de travail annuel 16 767 UTA (18 920) dont main-d'oeuvre permanente 14 443 UTA (16 966)	
Conjoints non co-exploitants 1 965 UTA (2 960)	Salariés 491 (566)
Autres membres de la famille 1 630 UTA (2 038)	Salariés 314 (203)
Chefs et coexploitants 8 501 UTA (9 739)	463 (257) salariés
	Salariés permanents hors cadre familial 2 348 UTA (2 229)
Saisonniers ou occasionnels 2 113 UTA (1 831)	ETA CUMA 211 UTA (124)
Main-d'oeuvre familiale 12 096 UTA (14 737) dont 1 268 (1 026) UTA salariées	
Main-d'oeuvre permanente salariée 3 616 (3 255) (données 2000)	

Source: Recensements Agricoles 2000 et 2010

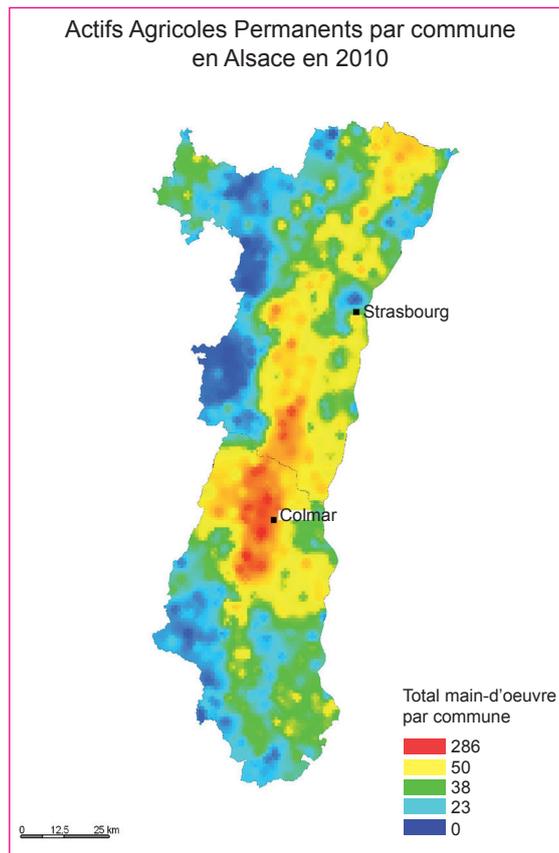


Deux tiers des actifs permanents en Région Sous Vosgienne et dans la Plaine du Rhin

La population active agricole alsacienne se répartit majoritairement le long d'un axe allant du nord de la région au sud de Colmar. Cette zone correspond principalement à deux petites régions : la plaine du Rhin à l'est et la région sous-vosgienne à l'ouest. La première totalise 26% des actifs permanents et 25% des UTA tandis que la seconde rassemble 42% des actifs permanents et 45,6% des UTA. Ainsi, plus des deux tiers de l'emploi agricole sont localisés dans ces deux petites régions. C'est dans ces secteurs que travaillent près de 80% des effectifs et des UTA de salariés permanents hors cadre familial mais aussi 91% et 82% des effectifs et UTA saisonniers.

La concentration maximale d'emploi agricole est cependant localisée à l'ouest de Colmar où dominent les zones viticoles. Ainsi, au sein de la région sous-vosgienne, le vignoble bas-rhinois et le secteur haut-rhinois emploient à eux seuls près du tiers des actifs et des UTA permanents alsaciens. On y trouve notamment 45% des effectifs et UTA de salariés hors cadre familial. C'est également dans ce secteur que sont employés 72% des saisonniers soit 56% des UTA saisonnières.

La carte a été obtenue par la méthode des fusions de couleur. Les valeurs du gradient de couleur correspondent aux limites de classes inférieures.



Plus d'un UTA sur deux dans les grandes exploitations

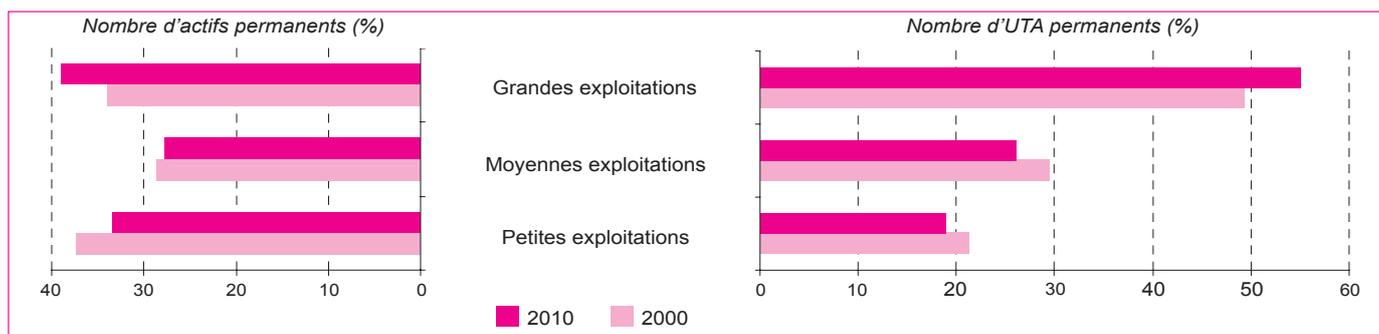
Les grandes exploitations, dont le produit brut standard (PBS¹) est supérieur à 100 000 €, représentent 27,9% des exploitations en 2010 et concourent à 55% des UTA permanentes. Les exploitations dites moyennes, constituent 28,3% des exploitations et participent à hauteur de 26,1% au total des UTA. Enfin, les petites exploitations (PBS inférieur à 25 000 €), représentent 43,8% des exploitations, mais ne fournissent que 18,9% des UTA de permanents. Pour assurer l'activité agricole des petites exploitations, 9 220 actifs permanents

sont nécessaires (soit 33,4%), alors que les deux tiers restants sont partagés par les moyennes (27,7%) et les grandes exploitations (38,9%). Entre les deux recensements la part d'UTA et d'actifs permanents a augmenté pour les grandes exploitations alors qu'elle a diminué pour les autres. Ceci s'explique par un relatif maintien des effectifs pour les grandes exploitations (-3% pour l'ensemble des actifs permanents) et la forte baisse des effectifs (-24%) et du volume de travail pour les petites et moyennes structures. Au sein des grandes exploitations, le

nombre de salariés permanents hors cadre familial a augmenté de 3% soit 5% des UTA.

Enfin, le recours au travail saisonnier ou aux Cuma et ETA, est nettement plus fréquent dans les moyennes et grandes exploitations que dans les petites.

Ces différents éléments conduisent à privilégier l'observation de l'emploi des moyennes et grandes exploitations dans la suite de l'étude.



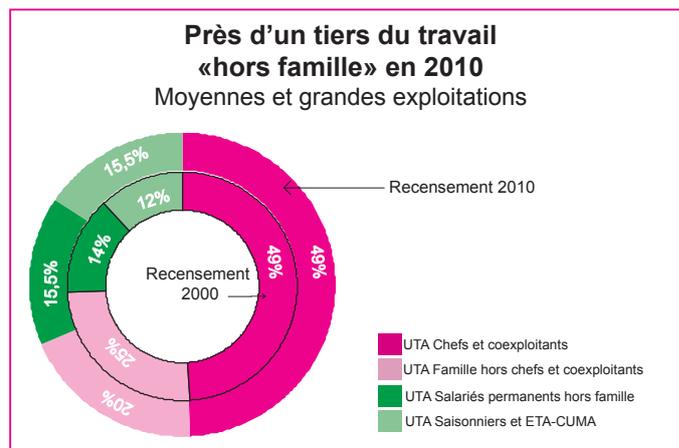
Source : Recensements Agricoles 2000 et 2010



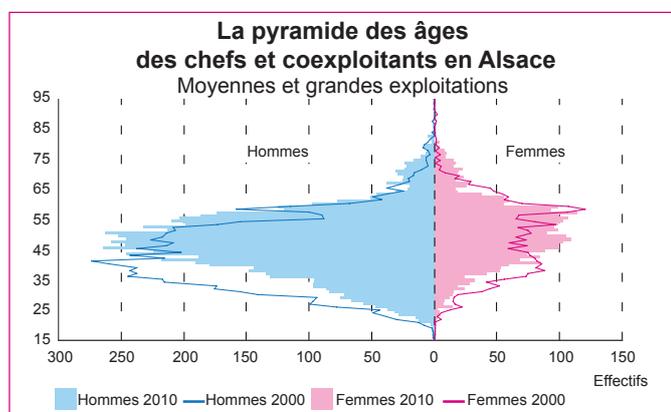
L'emploi dans les moyennes et grandes exploitations

Progression du travail hors famille

Les 6 751 « moyennes et grandes » exploitations emploient 18 392 actifs permanents soit 13 865 UTA pour assurer l'activité agricole en 2010. Sur ce total, 9 539 UTA sont réalisées par la famille soit 69 %. En 10 ans, cette part se réduit au profit d'une contribution plus élevée du travail salarié hors famille, des saisonniers et des travaux réalisés par les CUMA et les ETA. Ainsi, au dernier recensement, le salariat hors famille représente 2 172 temps plein. Se rajoutent 1 987 UTA de travail saisonnier et 167 liées aux ETA -CUMA. L'ensemble du travail hors famille représente respectivement 15,5%, 14,3% et 1,2% de l'emploi agricole, soit près d'un tiers des UTA totales. Cette part progresse de 5 points par rapport au recensement de 2000.



Source : Recensements Agricoles 2000 et 2010



Source : Recensements Agricoles 2000 et 2010

Maintien de la part des femmes

Parmi les 9 329 chefs et coexploitants, on compte 30% de femmes en 2010 (28,6% en 2000). Elles sont en moyenne un peu plus âgées (51 ans) que les hommes (48 ans) avec une proportion nettement plus élevée au dessus de 55 ans (35% contre 21). Entre les deux recensements, la moyenne d'âge a cependant augmenté moins vite pour les femmes (+ 2 ans) que pour les hommes (+ 4 ans).

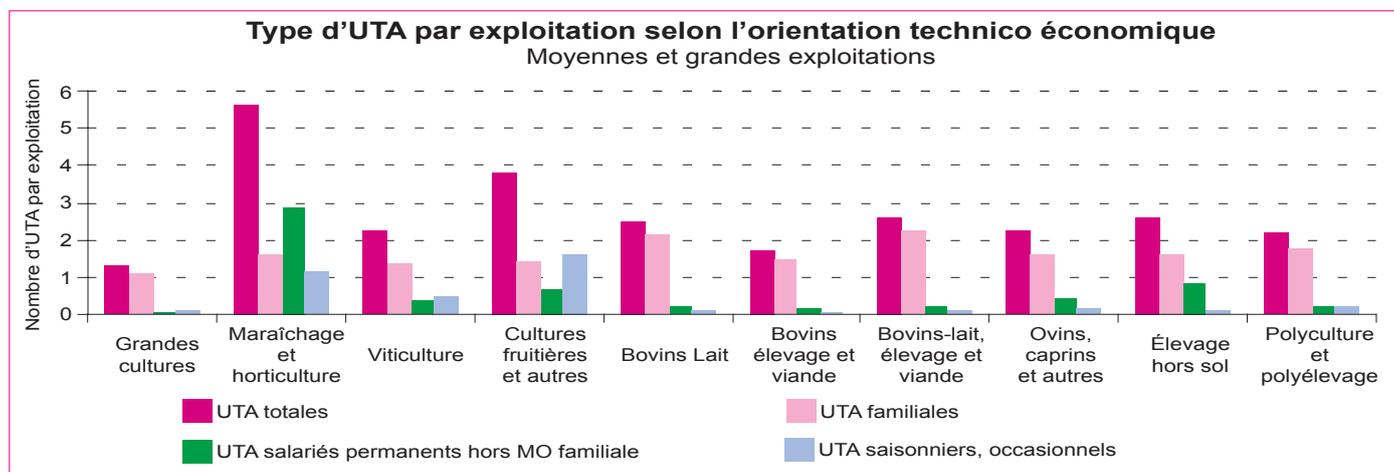
« Viticulture » et « Grandes cultures » principaux secteurs d'emploi

Dans les moyennes et grandes exploitations, le nombre total d'UTA se répartit principalement entre les exploitations spécialisées « Viticulture » et les « Grandes cultures » constituant 60% des UTA totales. Deux équivalents temps plein sont nécessaires en moyenne par exploitation en 2010. Toutefois, on relève une forte disparité selon les orientations

avec 5,6 UTA nécessaires dans le maraîchage et 1,3 dans les « grandes cultures ». Entre ces deux extrêmes sont situées d'une part les activités d'élevage, dont le lait avec 2,5 UTA, et d'autre part la viticulture avec 2,25 UTA par exploitation.

Si en règle générale, le travail est d'origine familiale, le maraîchage

se distingue par un recours important aux UTA d'origine salariale hors famille et aux UTA d'origine saisonnière. En décomposant le nombre d'UTA par exploitation, cette orientation a recours à 2,9 UTA salariées, soit la moitié des équivalents temps plein nécessaires et à 1,1 UTA saisonnière.



Source : Recensement Agricole 2010



Davantage d'actifs dans les formes sociétaires

La distribution des actifs selon le statut juridique des exploitations montre le développement des formes sociétaires et notamment des EARL. Leur nombre progresse ainsi de 10 points en 10 ans pour atteindre 32%. Les EARL emploient 40% des UTA en 2010 contre 28% en 2000. Le statut individuel concerne encore une exploitation sur deux (62%

en 2000) mais ne totalise plus que 31% des UTA contre 45 % il y a 10 ans.

Le travail d'origine familiale se répartit à part quasi équivalente entre les exploitations individuelles et les EARL. Par contre, les équivalents temp plein de salariés permanents hors cadre familial et de saisonniers sont

essentiellement dans les EARL et les autres formes sociétaires. Huit UTA salariées sur 10 sont présentes dans ce type de structure. Enfin, près de la moitié des UTA d'origine saisonnière sont effectuées dans les EARL, forme juridique privilégiée par la viticulture.

Des activités complémentaires source d'emploi

La présence d'une activité de diversification, d'une production sous signe de qualité, ou la vente par circuit court impliquent le recours à un nombre d'UTA par exploitation plus élevé.

on est à 1,9 UTA par exploitation. Par contre, on constate une distribution similaire, avec ou sans activité complémentaire, entre UTA familiale, salariées et saisonnières.

Ces activités, en excluant la commercialisation des vins en circuits courts, conduisent à une présence de 2,6 à 2,7 UTA en moyenne sur les exploitations. Sans ces activités

Les exploitations pratiquant la commercialisation en vente directe de vins en circuits courts ont recours en moyenne à 3,9 UTA par exploitation. Les exploitations qui vinifient sans vente

directe, mobilisent 2,5 UTA tandis que celles qui livrent leur récolte sont à 1,6 UTA par exploitation. On constate aussi un net accroissement de la part de main-d'œuvre salariale extérieure à la famille en cas de vente directe du vin. Celle-ci correspond alors à 26% des UTA totales contre respectivement 15% en l'absence de commercialisation directe du vin produit et 7,5% sans vinification.

Répartition des UTA selon la forme juridique et l'activité des exploitations

Exploitations moyennes et grandes	Nombre d'exploitations en 2010	UTA totales	UTA familiales	UTA salariés permanents hors MO familiale	UTA saisonniers occasionnels	UTA travail agricole réalisé par les CUMA - ETA
Total	6 751	13 865	9 539	2 172	1 967	188
selon le statut juridique						
Exploitation individuelle	3 413	4 353	3 624	248	416	65
GAEC	372	1 362	1 035	174	141	12
EARL	2 140	5 592	3 756	820	956	59
Autres	826	2 558	1 124	929	453	52
selon l'orientation technico-économique						
Grandes cultures	2 339	3 039	2 589	121	274	55
Maraîchage et horticulture	212	1 192	345	606	240	s
Viticulture	2 364	5 312	3 245	889	1 088	90
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	53	202	76	37	86	s
Bovins lait	523	1 302	1 123	117	50	12
Bovins élevage et viande	105	181	155	18	8	s
Bovins - lait, élevage et viande combinés	42	109	95	9	4	s
Ovins, caprins et autres herbivores	125	279	201	55	18	5
Élevage hors sol	169	437	274	142	18	3
Polyculture et polyélevage	819	1 813	1 437	178	180	19
Circuits courts en vin	697	2 718	1 397	712	573	36
Commercialisation via des circuits courts (hors vin)	1 315	3 588	2 309	289	639	25
Pratique d'une activité de diversification	1 489	3 893	2 606	679	570	38
Présence d'une production sous signe de qualité (hors vin)	954	2 566	1 792	405	344	25

Source : Recensement Agricole 2010

S: Secret statistique



Chefs d'exploitation et salariés majoritairement à temps complet

En 2010, 18 392 actifs permanents contribuent à l'activité agricole des « moyennes et grandes exploitations », soit une perte de 10% des effectifs en 10 ans. Sur la même période, les évolutions sont contrastées entre type d'actifs : le nombre de chefs diminue tandis que le nombre de co-exploitants progresse entre les deux recensements. Celui du salariat hors famille augmente également. Les actifs familiaux restent toutefois largement majoritaires (86%) avec des contributions en temps de travail plus ou moins fortes. Au total, sur les 15 777 actifs familiaux, 40% travaillent à temps complet sur l'exploitation et 26% contribuent à moins d'un quart de temps. Il faut cependant distinguer les chefs et coexploitants et le reste de la

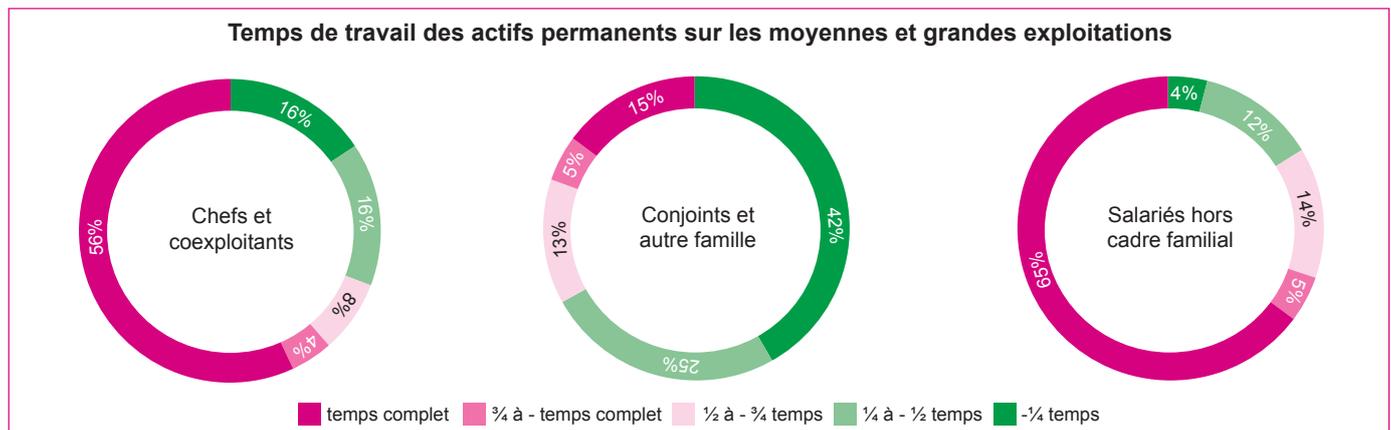
famille. Un peu plus de la moitié des premiers sont à temps complet alors que les seconds contribuent le plus souvent à moins d'un mi-temps sur l'exploitation. Parmi l'ensemble des actifs familiaux, 46% des hommes font un temps complet et 29% des femmes.

De plus, 2 615 salariés hors famille participent à l'activité agricole en 2010 dont 65% à temps complet. Parmi les salariés, 71% des hommes sont à temps plein et 53% des femmes.

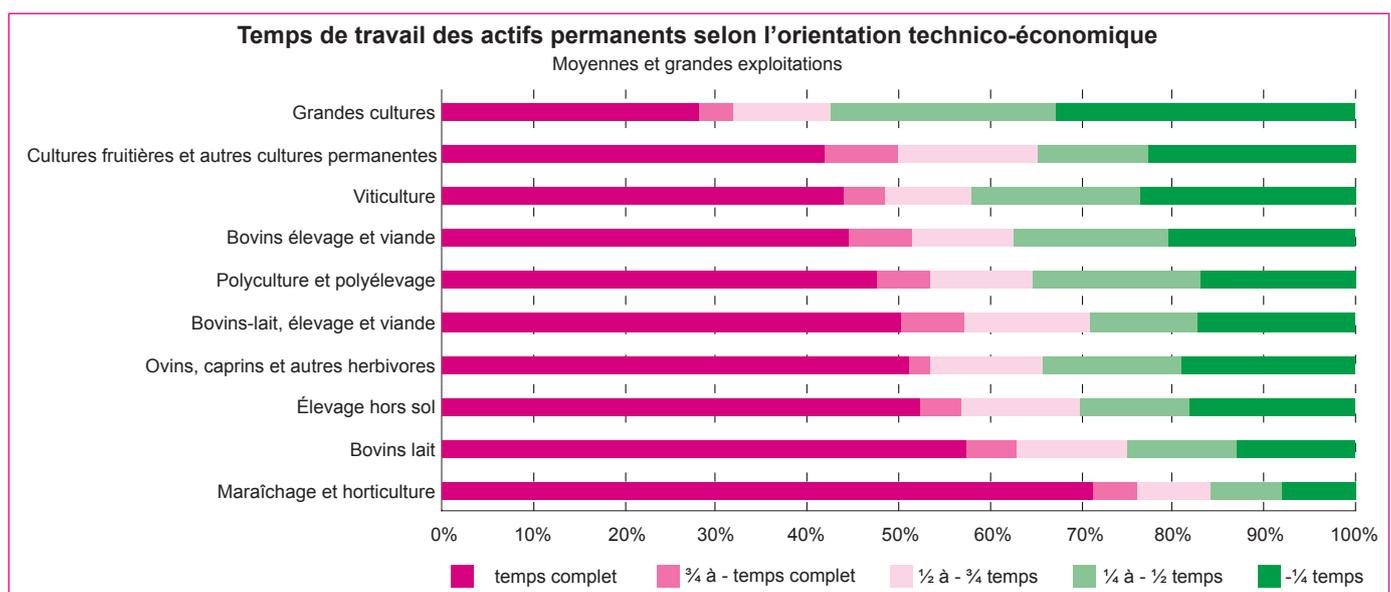
L'Alsace se démarque particulièrement de la moyenne nationale pour les chefs et coexploitants où près de 80% sont à temps plein. Cette différence est à relier au fort taux de pluriactivité.

Au final, 43% des actifs permanents des moyennes et grandes exploitations de la région travaillent à temps plein mais la durée du travail varie selon la spécialisation des exploitations. Ainsi dans le maraîchage et l'horticulture, 71% des actifs travaillent à temps complet. Ce taux chute à 28% pour les exploitations à orientation grandes cultures où la part des contributions à temps partiel est la plus fréquente.

Par ailleurs, près de la moitié des salariés permanents sont employés à temps complet en viticulture et maraîchage-horticulture.



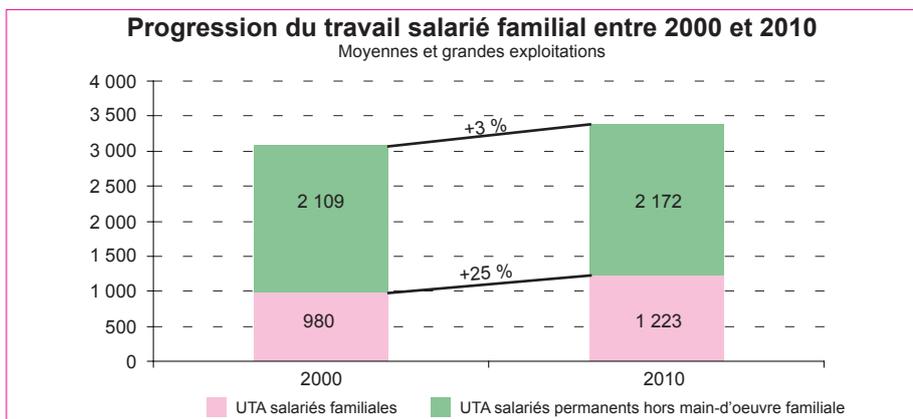
Source : Recensement Agricole 2010



Source : Recensement Agricole 2010



Un salariat en hausse lié à la main-d'oeuvre familiale



Source: Recensements Agricoles 2000 et 2010

En 2010, les moyennes et grandes exploitations ont eu recours à 4 227 salariés dont 1 612 ont un lien de parenté avec le chef d'exploitation. Ce sont majoritairement des conjoints non-coexploitants (42%) ou un autre parent non-coexploitant (24%) actif sur l'exploitation. En 10 ans, le nombre total de salariés familiaux a progressé de 309 personnes soit 243 UTA ce qui correspond à une augmentation de 25% des UTA salariées familiales. Dans le même temps, l'augmentation du salariat hors famille a été de 3%.

Le salariat familial se caractérise par une proportion élevée de femmes qui représentent 69% des effectifs dans les moyennes et grandes exploitations. Ceci conforte l'hypothèse de la recherche d'une meilleure couverture sociale des femmes.

L'âge moyen des salariés familiaux est de 42 ans avec une distribution autour de 45 ans pour les femmes et deux sous populations pour les hommes, l'une autour de 45 ans également, l'autre plus jeune autour de 25 ans.

Concernant le temps de travail des salariés familiaux, seules 40% des femmes effectuent une activité à temps

complet alors que c'est le cas des deux tiers des hommes.

Pour les salariés hors cadre familial, on note la tendance inverse : deux salariés sur trois sont des hommes et deux salariés sur trois travaillent à temps complet. Leur moyenne d'âge est de 37 ans.

Les ouvriers agricoles constituent 79% des effectifs salariés, 10% sont des techniciens, et 5% des cadres. Les employeurs sont de type EARL (39%), les sociétés commerciales de type SARL (23%) et enfin les exploitations individuelles (13%).

Les moyennes et grandes exploitations mobilisent 92% des UTA salariées hors cadre familial en 2010. Sur les 2 172 équivalents temps plein employés, 1 810 se trouvent dans les grandes exploitations. Elles représentent 77% des exploitations ayant recours à des salariés hors famille et emploient 2 153 personnes soit 76% de l'ensemble des salariés. Les 188 moyennes exploitations emploient quelques 462 salariés permanents soit 16% de l'effectif total.

Dans les moyennes et grandes exploitations, la viticulture concentre 40% de l'ensemble des salariés hors famille suivie par le maraîchage (25%).

Une pluriactivité très forte en « grandes cultures » et « viticulture »

En 2010, 3 015 chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations, soit 32%, se déclarent pluriactifs, c'est-à-dire cumulant leur activité sur l'exploitation avec une autre activité agricole ou non agricole. A ce total s'ajoutent 12% de chefs et coexploitants retraités et inactifs exploitants soit 1 077 personnes impliquées dans une activité agricole en supplément à leur statut général. Il y a ainsi 56% d'exploitants exclusifs, d'âge identique à celui des pluriactifs.

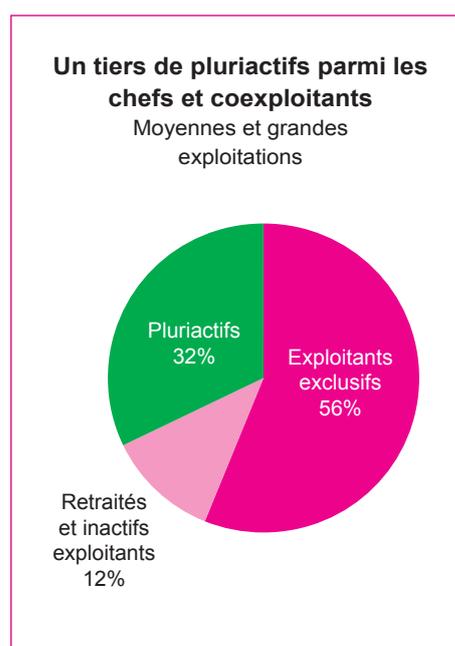
En 2000, il y avait 63% d'exploitants exclusifs, 10% de retraités et inactifs exploitants et 27% de pluriactifs. La part de pluriactifs est donc en augmentation de 5 points au cours des dix dernières années.

La pluriactivité des responsables d'exploitation est nettement plus élevée dans les structures de taille

économique moyenne (48%) que dans les grandes (21%) et très supérieure aux chiffres nationaux (respectivement 23 et 15%). Elle est aussi plus présente dans les exploitations individuelles et les sociétés de type SARL (42 et 47% de pluriactifs) que dans les GAEC et EARL (13 et 21%).

Les chefs et coexploitants pluriactifs déclarent pour 61% d'entre eux effectuer moins d'un mi-temps sur l'exploitation. A l'opposé les exploitants exclusifs sont 86% à réaliser un temps complet.

La pluriactivité n'exclut cependant pas la réalisation d'un plein temps. C'est le cas pour 21% des pluriactifs correspondant à 10% des pluriactifs des moyennes exploitations et 40% des grandes. Il s'agit alors dans près de la moitié des cas d'exploitants ayant un mandat électif.



Source: Recensement Agricole 2010



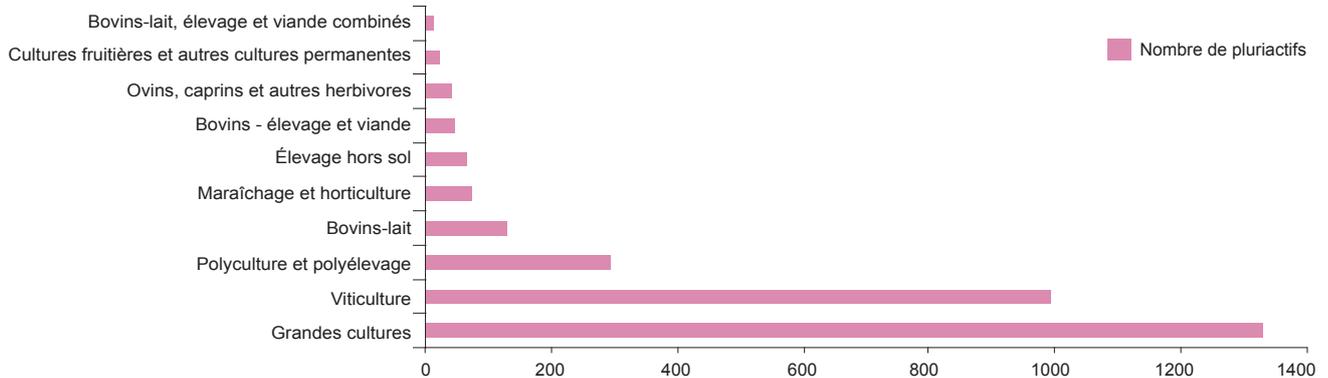
C'est dans les orientations « grandes cultures » et « viticulture » que l'on trouve les trois quarts de l'effectif des pluriactifs. Dans ces systèmes 45% des chefs et coexploitants se déclarent

pluriactifs pour les grandes cultures et 29% en viticulture. Parmi ces pluriactifs, les deux tiers effectuent moins d'un mi-temps sur l'exploitation. De même, deux tiers considèrent que leur activité

principale n'est pas l'exploitation agricole. Ce sont majoritairement des employés, des professions intermédiaires (instituteur, infirmier, technicien...) ou des ouvriers non agricoles.

Les pluriactifs en fonction de l'orientation des exploitations

Moyennes et grandes exploitations par OTEX



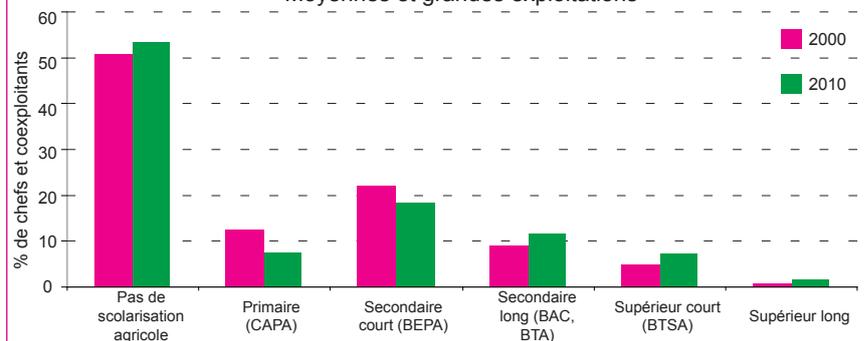
Source: Recensement Agricole 2010

Un niveau de formation qui s'élève

La moitié (53%) des chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations n'a pas de formation agricole en 2010, chiffre stable sur 10 ans et supérieur à la moyenne nationale qui est de 33%. L'absence de scolarisation agricole initiale est plus élevée chez les responsables d'exploitation pluriactifs (63%) que chez les exploitants exclusifs (43% hors retraités). Elle est aussi beaucoup plus forte pour les chefs et coexploitants femmes (82%) que pour les hommes (41%).

Niveau de formation agricole des chefs et coexploitants en Alsace

Moyennes et grandes exploitations



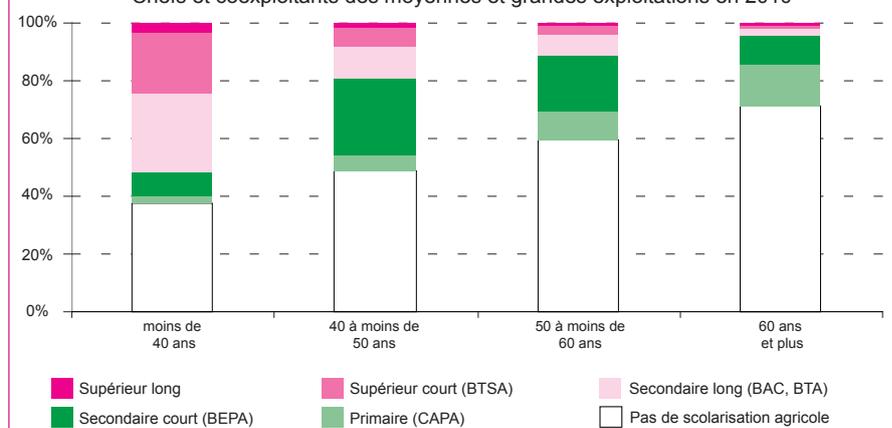
Source: Recensements Agricoles 2000 et 2010

Toutefois, le niveau de formation agricole est en nette progression avec un accroissement de la part des formations secondaires longues et supérieures pour les jeunes générations. Ainsi, plus de 50% des chefs et coexploitants de moins de 40 ans ont eu une formation secondaire longue ou une formation supérieure avec une forte majorité de brevets de technicien (25%) et techniciens supérieurs (21%).

La formation progresse également parmi les autres actifs familiaux qui sont 73% à n'avoir aucune formation agricole en 2010 contre 88% en 2000. Parmi ces actifs, 10% ont une formation secondaire agricole longue ou supérieure.

Des jeunes davantage formés

Chefs et coexploitants des moyennes et grandes exploitations en 2010



Source: Recensement Agricole 2010



Un service de remplacement principalement utilisé par les éleveurs de bovins

Sur la campagne 2009-2010, quelques 225 exploitations alsaciennes soit 1,87% ont eu recours à un service de remplacement pour congés, maladies, maternités du chef d'exploitation ou de l'un de ses coexploitants. Le recours à ce type de service relève en quasi totalité des moyennes et grandes exploitations (15,6% et 82,7% des remplacements), les petites représentant moins de 2%.

Au total, cela représente quelques 6 750 jours de travail utilisés sur cette campagne. Les exploitations

moyennes et grandes qui ont eu recours au remplacement l'ont utilisé 30 jours en moyenne sur la campagne 2009-2010.

Les exploitations orientées dans le bovin-lait sont les plus nombreuses à avoir recours à ce type de service et constituent 35% des exploitations ayant utilisé le remplacement en raison de la contrainte de présence exigée par leur activité. On trouve en second les exploitations de polyculture-polyélevage (20%) suivies des exploitations viticoles (19%) et des grandes cultures (13%).

Les EARL constituent la moitié des exploitations ayant recours au service de remplacement, tandis que les exploitations individuelles représentent un quart des effectifs.

Sept fois sur dix, ces prestations sont assurées par un organisme de remplacement, qui fournit 78% de jours de remplacement. Le recours à l'emploi direct est le fait d'une exploitation sur quatre mais ne participe qu'à une hauteur de 18% des jours fournis.

Petites exploitations : Actifs permanents nombreux mais à temps de travail de courte durée

En 2010, 5 263 petites exploitations dont le produit brut standard est inférieur à 25 000 € emploient 9 220 actifs permanents majoritairement familiaux. L'ensemble de la main-d'œuvre permanente a fourni 2 732 UTA en 2010 auxquelles s'ajoutent 169 UTA de saisonnières ou d'ETA-CUMA. L'emploi mesuré à travers le nombre de personnes et les équivalents temps plein diminue de 24%. Les salariés sont très minoritaires: en 2010, 214 salariés hors famille (soit + 64 personnes)

ont contribué à l'activité. Ils sont majoritairement employés en maraîchage et horticulture.

Les petites structures se caractérisent par un âge plus élevé du chef ou coexploitant: 55 ans contre 51 pour l'ensemble. Les petites exploitations comportent en effet 34% de retraités. Elles comptent également 55% de pluriactifs et seulement 11% d'exploitants exclusifs. Les chefs et coexploitants sont principalement à temps partiel:

83% déclarent moins d'un mi-temps et 59% moins d'un quart-temps. Le temps complet concerne moins d'un chef et coexploitant sur 10.

Enfin, en terme d'orientation technico-économique, 60% des actifs permanents des petites exploitations se répartissent dans les grandes cultures et la viticulture soit 48% des UTA totales. Les orientations ovins/caprins et la polyculture/polyélevage représentent également 29% des UTA totales.

Définitions

Actif permanent:

Personne travaillant sur une exploitation de manière régulière. Sont exclus les actifs saisonniers et les personnes employées par une entreprise de travaux agricoles (ETA) ou coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA)

Unité de travail annuel (UTA):

Le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet du travail fourni par les actifs sur l'exploitation et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Temps de travail des actifs permanents:

Le temps de travail sur l'exploitation des actifs permanents est recueilli par tranche de quarts de temps. La quotité de temps affectée à chaque actif permanent est prise en compte pour le calcul des unités de travail agricole selon la correspondance établie

Volume de travail:

Travailleurs saisonniers ou occasionnels
Pour chaque personne ayant travaillé sur l'exploitation durant la campagne 2009-2010, le travail est comptabilisé en nombre d'heures, de jours, ou de mois de travail. La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

Travail effectué par du personnel d'entreprises (ETA) ou de Cuma:

Le travail est comptabilisé en nombre de journées fournies à l'exploitation au cours de la campagne 2009-2010 (1 journée équivaut à 7 heures en 2010). La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

Travail effectué par les services de remplacement:

Le travail est comptabilisé en nombre de journées de remplacement fournies à l'exploitation au cours de la campagne 2009-2010 La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA. Ce service n'est pas comptabilisé dans le volume de travail des exploitations agricoles, pour éviter les doubles comptes.

Pour en savoir plus sur les définitions: <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/definitions/>



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique
14, rue Maréchal Juin - CS 31009 - 67070 STRASBOURG CEDEX
Tel : 03.69.32.51.47 - Fax : 03.69.32.51.45
Courriel : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Éric MALLET
- Directeur de publication : Éric MALLET
- Rédacteur en chef : Claude WILMES
- Rédacteurs : Sonia BOURDIN, Dominique ORTH

- Composition et publication: SRISE Alsace
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 1961 - 0637

Décembre 2012